

La culture du secret et ses enjeux dans la « Société de communication »

Céline Bryon-Portet



Édition électronique

URL : <http://quaderni.revues.org/410>

DOI : 10.4000/quaderni.410

ISSN : 2105-2956

Éditeur

Les éditions de la Maison des sciences de l'Homme

Édition imprimée

Date de publication : 5 avril 2011

Pagination : 95-103

Référence électronique

Céline Bryon-Portet, « La culture du secret et ses enjeux dans la « Société de communication » », *Quaderni* [En ligne], 75 | Printemps 2011, mis en ligne le 05 avril 2013, consulté le 30 septembre 2016. URL : <http://quaderni.revues.org/410> ; DOI : 10.4000/quaderni.410

Ce document est un fac-similé de l'édition imprimée.

Tous droits réservés

la culture du secret et ses enjeux dans la "Société de communication"

Céline
Bryon-Portet

*Maître de Conférences en
Sciences de l'Information et
de la Communication
ENSIACET*

Le secret d'hier à aujourd'hui

Quand le secret innervait le corps social...

Jadis, le secret était au cœur de la vie sociale. Dans la Grèce antique, on louait la sagesse diaphane des oracles, qui révélait et celait tout à la fois des vérités sacrées qu'il convenait d'interpréter, on organisait des Mystères – tels les célèbres mystères d'Eleusis –, et le secret se mêlait intimement à la vie de la démocratie athénienne, complétant harmonieusement et dialectiquement le jeu de la transparence au lieu de s'opposer à elle (Doganis, 2006). Durant le Moyen Âge, et même au-delà, jusqu'au dix-neuvième siècle, il en alla de même. L'exercice du pouvoir revendiquait clairement l'opacité (« *Qui ne sait pas dissimuler ne sait pas régner* », affirmait-on¹), la politique des rois était faite de complots, de tractations occultes et de diplomatie parallèle, comme en témoigne le « Secret du roi » mis en place par Louis XV, ce cabinet noir auquel fut affilié le chevalier d'Éon. Chaque famille avait ses secrets, et nul ne songeait que cette part d'obscurité inhérente à la sphère privée pouvait nuire à l'équilibre psychologique de ses membres (Tisseron, 2005). On s'exprimait par calembours, on codait les missives, on tenait des réunions à huis clos, on enfouissait de sibyllins symboles et d'étranges secrets de fabrication dans les traités d'alchimie, et personne ne semblait s'en offusquer. Au contraire, c'est plutôt l'excès de transparence qui apparaissait dangereux aux anciens, comme le prouve le mythe de Gygès le Lydien relaté par Glaucon dans le livre II de *La République* de Platon.

Mais l'avènement de la modernité, marqué par le développement de cet « espace public » abon-

damment étudié par Jürgen Habermas, et par l'essor conjoint des mass medias puis des TIC, a opéré une inversion des valeurs et sonné le glas du secret. Ce dernier n'est plus toléré que lorsqu'il engage les intérêts supérieurs de la Nation (tel le « secret d'État »), ou, dans certains cas très particuliers, lorsque la divulgation de renseignements peut être préjudiciable à un individu et contraire à la déontologie d'un corps de métier (on parle alors de secret professionnel). D'un point de vue culturel, il se dissipe progressivement au profit d'un droit à l'information, de même que le silence, qui lui est souvent apparenté (« *le secret est le frère utérin du silence* », affirme un proverbe bambara (Le Breton, 1997, p.124)), voit son champ réduit par le bruit, la parole, le tout-communication. Aujourd'hui, seules les institutions fermées et les communautés empreintes d'un fort traditionalisme conservent encore quelque attachement à la culture du secret et au silence. Synonyme de rétention d'information ou de mensonge, le secret est globalement frappé de discrédit, de même que les sociétés secrètes, considérées comme contraires à l'esprit de la démocratie.

Le culte du secret et la loi du silence au cœur des institutions fermées

L'armée et la franc-maçonnerie, institutions fermées par excellence, affirment cette anachronique permanence d'une culture du secret et d'une loi du silence. Le mythe d'Hiram, que l'on peut considérer comme le mythe fondateur de la franc-maçonnerie, place d'ailleurs le secret au cœur des origines symboliques de l'institution, l'architecte du roi Salomon préféra mourir plutôt que de livrer les « mots de passe », connus des seuls maîtres, aux trois compagnons félons, indignes de les

posséder (Guerillot, 2002). Cette culture du secret était également familière des maçons opératifs qui œuvraient au Moyen Âge. Les corporations professionnelles qui regroupaient les tailleurs de pierre et bâtisseurs de cathédrales ne devaient pas divulguer les secrets traditionnels de fabrication et d'assemblage transmis par les maîtres, sous peine de lourdes sanctions, car cette loi du silence attachée aux « Old charges » était une garantie de non-prolifération de la concurrence (Ferré, 2002), et se révélait essentielle à la survie du métier. Si des historiens ont récemment prouvé qu'une telle filiation entre maçons opératifs et maçons spéculatifs est plus imaginaire que fondée sur une réalité historique (Dachez, 2008), celle-ci n'en a pas moins considérablement influencé le symbolisme maçonnique qui a fleuri à partir du XVIII^e siècle. Plus profondément, le silence et le secret font partie intégrante de la voie maçonnique. À l'issue de la cérémonie d'initiation qui le consacre franc-maçon, et où il devient dépositaire des secrets relatifs à son grade, le néophyte fait serment de silence. Il promet de ne rien révéler du contenu des épreuves subies, ni des « mots, signes et attouchements » qui lui ont été révélés, ou encore de l'identité de ses confrères. Cette règle de base est aussi rappelée dans la plupart des obédiences à la fin des travaux, lorsque le Vénérable maître invite ceux que les profanes baptisent les « frères invisibles » à se « *retirer en paix sous la loi du silence* ».

L'armée, quant à elle, est connue pour son surnom de « grande muette ». Le caractère sensible des informations liées aux opérations militaires, mais aussi la neutralité politique que l'on exige des soldats, imposent une classification des documents, dont fait partie le

fameux « secret défense », ainsi qu'un devoir de réserve aux membres de l'institution. Au fil des siècles, cette contrainte opérationnelle s'est transformée en une caractéristique culturelle, un « habitus », au sens bourdieusien du terme. La liberté d'expression des militaires s'est trouvée progressivement réduite à une peau de chagrin, et ce même lorsque des enjeux vitaux ne justifiaient pas le mutisme des soldats. Toute critique publique du système par un militaire est devenue passible de sanctions, notamment à partir de 1835, date à laquelle le maréchal Maison, ministre de la Guerre, promulgua une loi obligeant les militaires à demander une autorisation préalable de leur hiérarchie pour pouvoir publier un texte. Aujourd'hui encore, les militaires demeurent muselés, ce qui les place dans une position de décalage avec la société, favorable à la circulation de l'information. Ainsi le chef d'escadron de la Gendarmerie nationale et chercheur associé au CNRS Jean-Hughes Mattely fut-il récemment radié des cadres par mesure disciplinaire via un décret signé du président de la République en date du 12 mars 2010 pour avoir critiqué dans les médias le rattachement de la Gendarmerie au ministère de l'Intérieur et le rapprochement de cette institution avec la Police.

Le devoir de réserve du militaire et le mutisme de l'initié franc-maçon trouvent des équivalents dans la plupart des institutions closes, qui s'inscrivent à contre-courant de la tendance actuelle. La Mafia, par exemple, fait de l'Omerta l'une de ses règles de fonctionnement principales, non seulement vis-à-vis de ses membres, mais aussi à l'égard des imprudents bavards qui voudraient, de l'extérieur, faire des révélations auprès de

l'opinion publique. En atteste le cas de l'écrivain et journaliste Roberto Saviano, dont la tête a été mise à prix suite à la publication de son récit documentaire *Gomorra* en 2006, qui décrit les logiques économiques et territoriales de la Camorra napolitaine, la nature de ses trafics et les enjeux de la criminalité organisée. L'on peut également mentionner l'attitude de repli de l'Église face à des affaires dérangeantes telles que les affaires de pédophilie impliquant des membres de la communauté ecclésiastique, étouffées durant de nombreuses décennies, jusqu'à ce que les médias ne fassent éclater le scandale. Tous ces secrets et ces silences remplissent certes des fonctions très différentes, que nous allons nous efforcer d'analyser, mais constituent un point commun à ces institutions, car ils sont des gages de clôture et se trouvent à leur tour renforcés par elle.

Les différentes fonctions du secret

La pratique du secret recouvre d'abord une fonction séparatrice et protectrice. Elle permet d'une part de distinguer entre les sphères intra et extracommunautaire, et constitue d'autre part, pour les institutions fermées – souvent marginalisées voire stigmatisées – un moyen efficace de se prémunir de critiques et attaques éventuelles. Le secret d'appartenance des francs-maçons, par exemple, s'explique grandement par les persécutions que ceux-ci subissent depuis plus de deux siècles (la Seconde Guerre mondiale fut à cet égard particulièrement douloureuse), ou les représailles professionnelles dont sont victimes certains initiés lorsqu'ils se révèlent au grand jour.

Outre cette vertu diacritique, le secret possède une fonction sociale essentielle. Dans son étude

sur les sociétés secrètes, le sociologue Georg Simmel (dont un chercheur comme André Petitat a récemment repris et développé la thèse principale), a clairement souligné cet aspect cohésif du secret lorsque ce dernier est partagé par un groupe d'individus. Entendu comme « action de dissimuler des réalités » (Simmel, 1998), il constitue un élément structurant d'une communauté, et devient fédérateur en engendrant un sentiment de connivence, de complicité et de confiance mutuelle entre les membres qui le conservent jalousement. Paradoxalement, le secret, qui à première vue semble équivaloir à une absence de communication, ne serait-ce que parce qu'il implique de garder le silence sur certaines choses, peut donc être investi d'une dimension éminemment communicationnelle. Wolfgang Kaiser résume bien cette double polarité séparatrice / unificatrice du secret, ainsi que son enjeu communicationnel : « *le secret social trace une démarcation. Il structure la société selon le principe de l'inclusion et de l'exclusion en dressant des barrières entre ceux qui savent et qui ont accès à un savoir et à des informations et ceux qui ignorent le secret pour lesquels de telles informations demeurent inaccessibles. Le secret établit, d'un côté, une barrière entre des groupes ou des systèmes de communication. De l'autre côté, la garantie de garder le secret ouvre, voire crée un espace de communication à l'intérieur d'un groupe de personnes qui sont « dans le secret»* » (Kaiser, 2004). Il convient également de noter que la pratique du secret s'inscrit dans des exercices de pouvoir, des rapports de force et des stratégies de domination, ainsi que l'a fait ressortir Jean Jamin dans son étude sur les sociétés africaines intitulée *Les Lois du silence. Essai sur la fonction sociale du secret*, où il a montré

que la parole se déploie proportionnellement à la place qu'un individu occupe dans une hiérarchie (les plus élevés dans cette dernière étant ceux qui parlent le moins et dissimulent le plus).

Enfin, le secret peut également remplir une fonction initiatique, à laquelle recourent de nombreuses sociétés fermées et ésotériques², qui se trouvaient placées sous le patronage d'Harpocrate dans l'antiquité gréco-romaine. Dans cette perspective, il permet de celer, puis de dévoiler palier par palier, rite par rite, de nouveaux symboles et clés de compréhension, afin de faire accéder progressivement les adeptes à la connaissance, comme le veulent les traditions engagées dans une gnose. Les plus avancés dans le chemin de la connaissance gardent à leur niveau ce qu'ils savent, afin de ne pas rompre le processus de découverte, et l'effet de surprise de ceux qui cherchent, qui doit être le fruit d'un effort personnel. Enfin, le secret peut être assimilé à une expérience intime et sacrée (ce n'est d'ailleurs pas un hasard si les termes « sacré » et « secret » possèdent une racine commune (Mainguy 2001, p.68, p.94)), teintée de mysticisme, incommunicable à l'aide du langage rationnel, comme c'est le cas avec le « secret maçonnique »³. Bien qu'incommunicable, il devient néanmoins un moyen privilégié de communion, révélant encore une fois ses vertus relationnelles et phatiques. Cela est particulièrement vrai lors de certains rituels marqués par des séquences de recueillement collectif – telles que la chaîne d'union qui clôt les travaux maçonniques –, où les membres d'une communauté ressentent les liens qui les unissent, par-delà l'usage de la parole⁴. On oublie d'ailleurs trop souvent qu'Hermès, dieu de la communication et du commerce, des échanges et des transferts, est

aussi le dieu du secret et de l'initiation...

L'idéologie moderne de la transparence et ses limites

Publicité versus secret, communication versus silence

Dans les institutions fermées, le secret est attaché à la dimension de l'espace privé – ou semi-privé – qu'occupent les membres de la communauté, par opposition à l'espace public caractéristique de la société ouverte. Bien que la loi garantisse le respect de ces espaces privés lorsqu'ils n'entrent pas en contradiction avec les principes du droit, dans notre démocratie, de tels lieux clos paraissent suspects au plus grand nombre, car ils contreviennent à un autre impératif de notre société, relatif au droit à l'information, que les médias entendent bien imposer. En outre, le secret, jadis largement lié aux processus initiatiques et à la sphère sacrée, recule également à ce titre, dans une mouvance marquée par ce « désenchantement du monde » que des chercheurs comme Max Weber puis Marcel Gauchet ont analysé. Depuis deux siècles, l'Occident semble être entré dans une nouvelle ère. Particulièrement significatif de cette rupture est, à cet égard, le fameux Panopticon de Jeremy Bentham, ce projet qui organisait la prison de manière circulaire et donnait « la faculté de voir d'un simple coup d'œil tout ce qui s'y passe » (Bentham 2002, p.13). Un tel fantasme de la transparence, qui est aussi un fantasme de contrôle, inaugurerait une tendance qui s'est généralisée au siècle suivant. Dans sa *Critique de la raison pratique*, Emmanuel Kant a d'ailleurs transposé cet idéal au plan de la morale, en refusant le mensonge et en plaçant la révélation

de la vérité, quelles que puissent en être les conséquences, au rang d'« impératif catégorique », non négociable et non violable.

D'aucuns ont montré que la modernité exprime une véritable « idéologie de la transparence », la chasse à l'opacité témoignant d'une sorte de démarche systématique, voire programmatique. Nous pensons pour notre part que l'on peut aller jusqu'à parler d'une « tyrannie de la transparence », tant cette obsession de la clarté s'insinue dans les moindres recoins de l'existence, parfois même contre le gré des citoyens et en mettant en péril leur liberté. Nous pouvons mentionner les écoutes téléphoniques, ainsi que les moyens de vidéosurveillance, qui sous couvert de politique sécuritaire filment les faits et gestes des individus et étendent tous les jours davantage leur champ de vision. Une ville comme Londres, par exemple, ne se contente pas de couvrir des zones sensibles telles que les parkings et les métros, mais a pour ambition de filmer toutes les rues de la capitale. Et que dire du système Echelon, qui entreprend de mettre sous surveillance la planète entière ? Les nouvelles technologies ont formidablement accru les possibilités offertes dans ce domaine, notamment à travers l'imagerie satellitaire, mais aussi la surveillance électronique. Les puces, par exemple, permettent une traçabilité des individus via les cartes bancaires et les téléphones cellulaires. L'œil de Big Brother veille, et le cauchemar des auteurs de science-fiction ne semble pas si loin de se réaliser.

Éprise de transparence, la société moderne occidentale paraît vouloir exaucer le vœu formulé par André Breton à propos de la « maison de verre », vœu qu'elle a étendu à divers niveaux. Au niveau

du langage d'abord : les hommes politiques assimilent « transparence » et « parler vrai ». En outre, le langage conceptuel et les énoncés rationalistes sont à l'honneur car ils évoquent la clarté, la précision et l'univocité⁵, tandis que sont dévalorisés les modes d'expression métaphoriques et symboliques, porteurs d'opacité et de polysémie, et invitant à une herméneutique dans la mesure où ils secrètent un sens caché. Au niveau des relations humaines ensuite : les nouveaux « gourous de la communication » épinglés par Pascal Lardellier (2008), spécialistes de « morphogestuelle » ou de « synergologie », qui entreprennent de décoder les comportements humains afin que nous puissions percevoir à jour nos semblables et lire dans leur corps comme dans un livre ouvert, semblent avoir le vent en poupe auprès des managers des grandes entreprises. Au niveau technologique enfin : les utopies communicationnelles développées par les idéologues de l'Internet tels que Pierre Lévy ou Nicholas Negroponte sont, à cet égard, particulièrement révélatrices, puisqu'elles entendent établir un monde lumineux, un « idéal de transparence » d'où toute opacité serait bannie (Breton 2000, p.48-49). Le succès d'une émission télévisée comme Loft Story, où des caméras filmaient les lieux les plus intimes d'une habitation où un groupe d'individus vivaient ensemble, s'ébattaient ou se déchiraient au vu et au su des téléspectateurs, témoigne d'un plaisir voyeuriste, mais aussi d'un engouement pour tout ce qui inaugure l'ère de la transparence.

Le secret et le silence, entre tendance à rebours et opportunité postmoderne

Il va de soi que la prévalence du secret inhérente aux institutions fermées constitue une tendance

à rebours de celle qui domine la société moderne occidentale. L'opinion publique y voit le signe d'une attitude anti-démocratique, d'un danger qui rôde dans l'ombre. Yves-Charles Zarka résume fort bien cette mouvance associée à la modernité : « *Disons-le tout net, notre temps n'est pas celui du secret, mais de son opposé, la transparence. Il y a même, plus ou moins confusément, une idéologie de la transparence qui assimile implicitement la transparence à la vérité, à la rectitude et même à l'innocence, tandis qu'à l'inverse le secret comporterait, dans ce qu'il cache et qu'il n'avoue pas, de l'inavouable et de la culpabilité. L'idéologie de la transparence entend que tout peut s'exposer, devenir public pour être soumis au regard des autres, être également l'objet de procédures de surveillance et de contrôle. Le plus inquiétant est que l'idéologie de la transparence est aujourd'hui souvent liée à l'idée de démocratie. Comme si le progrès de la démocratisation était corrélatif de l'extension de la transparence et du recul du secret* » (Zarka 2006, p.3). Le silence subit le même sort, puisque « la modernité est l'avènement du bruit », un bruit tellement prégnant que sa disparition soudaine en vient à être insupportable à certains citoyens. De fait, « *la musique d'ambiance est devenue une arme efficace contre une certaine phobie sociale du silence* » (Le Breton 1999, p.13).

Mais d'autres y voient aussi un refuge, un havre de paix capable de régénérer l'être humain, dans un environnement saturé de décibels (Le Breton 1999, p.25), marqué par une communication effrénée, parfois vidée de sens, « tautismique » pour emprunter à terminologie de Lucien Sfez (ainsi en est-il de Philippe Breton et David le Breton, dans un récent essai rédigé sous forme

dialogique, intitulé *Le silence et la parole contre les excès de la communication*). Dominique Wolton établit une remarque similaire à propos du secret, qui reviendrait en force précisément parce qu'il a été trop longtemps chassé de nos vies, obéissant ainsi à un effet de balancier : « *le secret prolifère parce qu'une information «publique» est par définition une information qui n'a plus d'intérêt distinctif pour celui qui la connaît. Car ce n'est pas parce que nous vivons dans des sociétés démocratiques que le besoin de se distinguer les uns des autres – et donc de partager des informations qui ne sont pas connues d'autres – disparaît. Au contraire. Ce que chacun apprécie, c'est de connaître des informations inconnues d'autrui [...] Il y a une limite à l'espace public et au principe de publicité, et plus l'information devient la règle normale des démocraties, plus se mettent en place des mécanismes sophistiqués de production et de rétention de secrets qui ont l'avantage de créer des sous-communautés, liées entre elles par le fait de partager la même information* » (Wolton 1991, p.107).

Au-delà de leurs fonctions protectrice, sociale et initiatique, les secrets, en effet, font rêver. Priver l'homme de secrets, n'est-ce pas le priver de rêves ? Qui n'a pas senti palpiter son cœur d'enfant en feuilletant *Le Secret de la licorne* d'Hergé, ou *Le Mystère de la grande pyramide* aux côtés de Blake et Mortimer ? Aujourd'hui, c'est Harry Potter (et sa « Chambre des secrets ») qui prend la relève auprès des nouvelles générations. Or, ces vertus oniriques sont indispensables à l'équilibre de tout être humain. Peut-être est-ce pour cette raison que l'on note un récent regain d'intérêt à l'égard du secret. Il suffit de consulter les rayonnages des librairies ou de feuilleter le

programme télévisé pour s'en rendre compte : des *Secrets d'histoire* de Stéphane Bern au *Secret de Brokeback Mountain* d'Ang Lee, en passant par *Un Secret*, de Philippe Grimbert, par le *Da Vinci Code* de Dan Brown ou encore par l'émission *Secret story*, l'homme postmoderne paraît progressivement renouer avec ses anciennes amours. Les analyses de Richard Sennett (1995) mettent en évidence un recul de l'espace public, et une recrudescence des formes d'intimité. Plus récemment, Michel Maffesoli (2000) note une sorte de sentiment de lassitude à l'égard de la mondialisation, favorisée par l'ouverture des frontières géographiques, le développement des moyens de transport et surtout d'Internet, et qui s'accompagne d'une insupportable dépersonnalisation. Parallèlement s'amorcerait un retour à des micro-socialités de type tribal, qui sont évidemment plus favorables au secret que l'idéologie de la transparente caractéristique de la modernité. Ce constat est confirmé par de nombreux sociologues, qui relèvent un engouement croissant à l'égard des sectes et autres groupuscules susceptibles de ré-enchanter l'existence humaine en l'enracinant dans une sacralité immanente et en renforçant un lien social menacé de dissolution. De nos jours, les institutions fermées sont donc prises dans une position ambiguë, représentant une menace pour la majorité, qui ne tolère pas leurs réseaux souterrains et leurs activités opaques, mais aussi une planche de salut pour ceux que les excès de la modernité effraie.

Il n'est pas jusqu'au réseau informatique, pourtant originellement animé par le modèle d'ouverture cosmopolite du « village planétaire », qui ne revienne aujourd'hui à une certaine forme de fermeture (via les « murs » privatifs présents

sur les réseaux sociaux numériques (Lardellier, Bryon-Portet 2010), par exemple) et à la pratique du secret. Étudiant différents aspects de l'« Undernet », cet Internet occulte qui ne cesse de se développer derrière la Toile publique, Michel Moatti (2004) note que « *le secret apparaît ainsi parfois sur Internet non pas comme une manière de s'isoler ou de se couper des autres, mais comme une occasion inespérée de reconquérir ou de réinventer des socialités disparues dans la vie quotidienne. La levée du secret et son partage, sur quelques périmètres précis du réseau, offrent l'occasion à leurs habitants de recomposer un espace social alternatif et restreint* ». Contre toute attente, l'homme postmoderne pourrait donc bien être l'homme du secret...

R · É · F · É · R · E · N · C · E · S

BENTHAM, Jérémy, *Panoptique. Mémoire*, Paris : Mille et une nuits, 2002.

BRETON, Philippe, et LE BRETON, David, *Le silence et la parole contre les excès de la communication*, Toulouse, Eres, 2009.

BRETON, Philippe, *Le Culte de l'Internet. Une menace pour le lien social ?*, Paris, La Découverte et Syros, 2000.

DOGANIS, Carine, « Secret et transparence dans la démocratie athénienne », *Cités*, dossier « Secret privé et secret politique. L'illusion de la transparence », PUF, n° 26, 2006.

FLICHY, Patrice, *Une Histoire de la communication moderne. Espace public et vie privée*, Paris, La Découverte, 2004.

HUTIN, Serge, *Les Sociétés secrètes*, Paris, collection Que sais-je ?, n° 515, 1973.

JAMIN, Jean, *Les Lois du silence. Essai sur la fonction sociale du secret*, Paris, François Maspéro, 1977.

KAISER, Wolfgang, « Pratiques du secret », *Rives méditerranéennes*, n° 17, 2004.

LARDELLIER, Pascal, *Arrêtez de décoder. Pour en finir avec les gourous de la communication*, Paris, Éditions de l'Hèbe, 2008.

LARDELLIER, Pascal, et BRYON-PORTET, Céline, « Ego 2.0 : quelques considérations théoriques sur l'identité et les relations à l'ère des réseaux », *Les Cahiers du numérique*, « Du web 2.0 au concept 2.0 », volume 6 – n° 1, 2010 (pp. 13-34).

LE BRETON, David, *Du Silence. Essai d'anthropologie*, Paris, Métailié, 1997.

MAFFESOLI, Michel, *Le Temps des tribus. Le déclin de l'individualisme dans les sociétés*

postmodernes, Paris, éditions de La Table ronde, 2000.

MOATTI, Michel, « Secrets et partage sur le réseau mondial », *Questions de communication*, n° 6, 2004.

PETITAT, André, *Secret et lien social*, Paris, L'Harmattan, 2000.

SENNETT, Richard, *Les Tyrannies de l'intimité*, Paris, Seuil, 1995.

SIMMEL, Georg, *Secret et Sociétés secrètes*, Paris, Circé, 1998.

WOLTON, Dominique, *War Game. L'Information et la guerre*, Paris, Flammarion, 1991.

ZARKA, Yves Charles, « Ce secret qui nous tient », *Cités*, n° 26, PUF, 2006.

N · O · T · E · S

1. « *Qui nescit dissimulare, nescit regnare* » était la maxime favorite de Louis XI.

2. Le terme « ésotérisme » signifie « faire entrer », c'est-à-dire permettre à quelques rares élus de pénétrer le sens occulte des vérités cachées, par opposition au terme « exotérique » (Hutin 1973).

3. Alain Pozarnik (2000, p. 18, p. 23) ancien Grand Maître de la Grande Loge de France, affirme ainsi que « *le seul véritable secret maçonnique sur le chemin de la lumière est celui d'un vécu incommunicable* » et que « *l'initié se tait parce que les phrases disent autre chose que ce qu'il ressent* ».

4. Alain Pozarnik (2000) déclare que « *dans une communion silencieuse, les êtres profonds s'unissent et se reconnaissent par-delà les mots* ».

5. Des penseurs comme Condorcet ou Degérando ont ainsi forgé, au siècle des Lumières, le projet d'une langue « universelle », « transparente » et « univoque », susceptible de pallier le morcellement linguistique et d'unifier les peuples, en prenant modèle sur la logique et l'algèbre. Concrètement, et abstraction faite des utopies linguistiques qui sont mortes dans l'œuf, l'uniformisation s'est traduite par la diffusion du français, qui s'imposa peu à peu, et le recul simultané des divers patois. Elle s'est aussi manifestée par une rationalisation croissante (Flichy 2004, pp. 26-28).

